



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2015

Excusé : A. Broucke, B. Denis, P. Ponsard, Y. Ripet, S. Vincent, D. Wajda

Secrétaire de séance : C. Grange

DELIBERATIONS

- **Déclaration d'Intention d'Aliéné** : concerne une propriété située au 130 Chemin de la Revallière ; la Commune ne préempte pas sur ce tènement. (vote à l'unanimité)
- **Reprise de concessions funéraires en état d'abandon** : Suite à la procédure de reprise lancée depuis le 31 mars 2011, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et conformément au respect des articles L 2223-17, L 2223-18, R 2223-12 et R 2223-23 du code générale des Collectivités Territoriales la reprise des concessions trentenaires et perpétuelles en état d'abandon pour la sécurité des usagers et de diffuser une meilleure image du cimetière de notre commune.

COMPTE RENDUS DE REUNIONS

- **Travaux carrefour RD 59 A et Chemin des Moirouds** : Les travaux ont repris suite aux intempéries et après avoir statué sur quelques modifications, ceux-ci sous réserves des conditions météorologiques, devraient finir d'ici la mi-mars.
- **Travaux d'extension du groupe scolaire** : Quelques vérifications sont en cours afin de clôturer définitivement ce dossier.
- **SMND** : Suite au constat d'un déficit important de cet organisme les différentes Communes d'agglomération ont décidé de mener un audit avant de prendre des décisions administratives.
- **Réunion téléalarme** : Présentation des nouveautés, information sur le fait que toute personne possédant 1 téléalarme peut bénéficier d'une déduction fiscale sous certaines conditions de ressources.
Pour information 10 téléalarmes sont installés sur la commune.

INFORMATIONS

- Election départementales du 22 et 29 mars 2015 : Planning des tours de garde en cours de rédaction.
- Relevé des compteurs d'eau pour les abonnés dépendant du Syndicat de la Haute Bourbre : du 02 mars au 30 mars.
- Prochaines purges des eaux : mercredi 25 février 2015
- Inscription pour la rentrée scolaire 2015-2016 à partir du 15 mars 2015. Se présenter en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile pour remplir le certificat d'inscription et ensuite prendre rendez-vous avec le Directeur de l'école pour l'inscription définitive.

ATTENTION : les ordures ménagères sont interdites à la déchetterie et sont collectées par le service habituel qui passe sur notre commune le vendredi matin.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 13 mars à 18h30 avec les votes du compte administratif 2014 et du budget 2015 du CCAS, ainsi que les votes du compte administratif 2014 et du budget 2015 Commune.